Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 5 (1867)

Heft: 47

Artikel: L'Abbaye de l'Arc : dès sa fondation jusqu'à 1849

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179458

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE NARONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'àdressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les cercles à Lausanne.

Les cercles sont à la mode dans notre ville qui n'en compte pas moins de six, savoir : Beau-Séjour, la Réunion, l'Abbaye de l'Arc, le Cercle littéraire, le Cercle de la Cité, dit Beau-Séjour d'enhaut, et le Club romand. Ils étaient bien plus nombreux encore il y a quelques années; mais la plupart nés d'événements politiques, n'eurent bientôt plus leur raison d'être, et passèrent comme les circonstances qui leur avaient donné le jour; tels sont, entr'autres, le cercle de l'Espérance (dit Lucerne), celui du Commerce, le Musée littéraire, le cercle National, le Cercle de 1803, etc., etc. Ceux qui subsistent aujourd'hui, promettent au contraire une longue vie précisément par l'absence de causes politiques à leur origine et par le caractère tout particulier de chacun d'eux.

Le Cercle de la Réunion est un véritable nid de famille, un fidèle rendez-vous du soir, dont la privation serait des plus amères à tous ses membres. Cette société se compose de commis de bureaux, de bons vieux négociants en retraite, de paisibles rentiers, d'honorables industriels qu'on est sûr d'y rencontrer chaque soir à heure fixe. Chacun s'y installe suivant ses goûts, auxquels il ne déroge point. Aussi lorsque vous demandez à parler à quelqu'un de ces messieurs, le concierge, qui connaît les habitudes de la maison, vous répond : Pour M. X., allez dans la salle de conversation (c'est là où se discutent les intérêts de la patrie), au coin de la cheminée; pour M. Z., vers l'embrasure de la fenêtre de droite; pour M. Y., dans la salle des jeux, petite table du fond, etc., etc. L'aspect de chaque salle est un vrai cliché. Et malgré cette régularité dans sa manière de vivre, qui pourrait paraître monotone à quelques-uns, ce cercle n'en a pas moins beaucoup d'agréments; les visiteurs y sont accueillis avec la meilleure affabilité, et y rencontrent toujours une joie tempérée, il est vrai, mais empreinte de la plus aimable cordialité.

La Réunion porte aussi le nom de cercle de la Morue, nous ne savons pas très bien pourquoi. A cet endroit, nous nous permettons de faire appel à la plume de l'un de ses membres les plus zélés, celui qui y apporte peut-être le plus de spirituelle et franche gaîté et qui réjouit chaque fois son banquet annuel par de charmants couplets; nous avons déjà nommé M. de la Cressonnière, qui, nous en sommes persuadé, pourrait nous donner sur l'his-

torique de ce cercle nombre de détails curieux et intéressants.

Beau-Séjour a pour lui sa magnifique exposition d'où l'œil embrasse le panorama grandiose et enchanteur du lac et des Alpes. Sa fondation a eu pour but de doter la population d'un local qui la dédommageât de la monotonie de notre ville et surtout de l'absence d'un théâtre, sans qu'on se doutât alors que le remède serait plus tard contraire au mal. On avait, en outre, en vue de réunir les partis politiques, de les fusionner dans un centre commun et pacifique, et d'établir des relations moins froides entre les diverses classes, toujours trop tranchées, de la société lausannoise. Si le but proposé n'est pas entièrement atteint, ce cercle conservera néanmoins le prestige de sa terrasse et de ses salons, ressources puissantes et peut-être indispensables à sa viabilité.

Ensin il est un autre cercle qui ne le cède en rien au précédent, c'est celui de l'Abbaye de l'Arc, le plus ancien de ceux que nous venons de citer. Sa belle et large terrasse, ombragée de superbes tilleuls, est un véritable salon de verdure d'où l'on jouit d'une vue délicieuse et où l'on goûte en été une fraicheur calme et douce dont on ne se rassasie jamais, mais qui n'est accessible, il est vrai, qu'à trop peu de personnes.

C'est de l'Abbaye de l'Arc, en particulier, dont nous allons entretenir nos lecteurs, grâce à l'obligeance de M. A. de Constant, qui a bien voulu nous communiquer une brochure historique, écrite pendant qu'il était président de cette société et ensuite de nombreuses recherches dans ses archives. Les lignes suivantes sont empruntées à cet intéressant travail.

L. M.

L'Abbaye de l'Arc.

(dès sa fondation jusqu'à 1849).

C'est en 1691 que l'on trouve l'origine de l'Abbaye de l'Arc; à cette époque, un certain nombre de bourgeois, en imitation de l'Abbaye des Nobles Fusilliers, fondèrent une société pour s'exercer au tir de l'arc, sous la dénomination de Noble Abbaye des Archers.

Les fondateurs étaient au nombre de 43, parmi lesquels figuraient déjà quelques-uns des noms que l'on retrouve sur la liste des membres actuels, tandis que d'autres appartenaient à des familles bourgeoises entièrement éteintes aujourd'hui, tels que les

Milots, de Pra Roman, de Tallens, etc. La constitution de la Noble Abbaye des Archers fut soumise à l'approbation de Leurs Excellences les très honorés seigneurs de la ville de Lausanne, qui en agréèrent la fondation et lui attribuèrent même, à titre d'encouragement, une somme annuelle de 100 florins (*), qui fut portée plus tard à 400, afin d'augmenter la valeur des prix, en y mettant pour condition que tous les hourgeois de Lausanne, même ceux qui ne faisaient pas partie de la société, pourraient prendre part au tirage; condition qui fut admise et exécutée.

Au début de la société, le prix de réception fut fixé à 50 florins; les règlements étaient simples et contenaient quelques dispositions qui existent encore aujourd'hui : le conseil d'administration se composait d'un capitaine, un lieutenant, deux secrétaires, un boursier et quatre conseillers. Le Roi (1er prix) siégeait au conseil et y exerçait une certaine autorité.

Les tirages avaient lieu au bas de la promenade de Montbenon et étaient au nombre de huit par année, soit un par semaine pendant les mois de mai et juin. Ils commençaient toujours à 4 heures après-midi et duraient environ deux heures. On tirait alternativement au blanc ou contre des figures placées à une certaine élévation, telle qu'un soleil, un maure ou un aigle, qui se détachaient par fragments. Le dernier morceau enlevé donnait le premier prix.

Les réunions pour ces tirages se faisaient avec un certain apparat. Tous les archers, drapeau déployé, tambours et fifres en tête, allaient chercher le Roi à son domicile, puis de là se rendaient en cortége sur la place du tir, le carquois au dos, l'arc bandé et la flèche à la main. Les premières réunions de cette société étaient de vraies fêtes animées par une simplicité joyeuse et par une bienveillante fraternité. Le baillif y assistait ordinairement, car presque toujours on lui conférait le titre de membre honoraire de la société. Les preneurs des premiers prix offraient une collation, et chaque année un repas de corps avait lieu à l'occasion de la reddition des comptes. Mais comme la bonne harmonie ne peut régner longtemps là où quelques hommes se trouvent réunis, on vit bientôt des dissentiments et même des désordres troubler une société fondée sous de si heureux auspices, à tel point que plusieurs fois des capitaines ou abbés demandèrent leur démission ne pouvant plus maintenir leur autorité, ni supporter les désagréments auxquels ils étaient exposés. On nommait alors des commissions, on faisait des règlements plus sévères pour encourager les timides ou contenir les turbulents, et la société continuait tant bien que mal une existence qui, malgré ces crises passagères, n'eut cependant aucune interruption et devint même assez florissante. (A suivre.)

(*) Le florin valait quatre batz.

Louis-Jacob-Samuel Hoffmann

né à Lausanne le 3 décembre 1796, décédé à Lausanne le 1er novembre 1867.

Nous avons promis de donner quelques détails biographiques, tirés des états de service de l'homme d'honneur que la ville de Lausanne vient de perdre, et au convoi funébre duquel toute la population a pris une si large part. Ces détails, nous n'en doutons pas, feront plaisir aux nombreux amis qui eurent l'avantage de connaître M. Hoffmann plus intimément et d'apprécier ses nobles qualités. Nous espérons aussi être lu avec intérêt d'une génération plus jeune, qui ne connaît qu'imparfaitement les temps mémorables auxquels a participé notre artiste bien-aimé.

M. Louis Hoffmann naquit à Lausanne le 3 décembre 1796. Sa mère, Marguerite Mamin, d'origine vaudoise, avait épousé Georges Hoffmann, dont le nom indique assez l'origine germaine. Il paraît que le goût musical était l'apanage de la famille, car déjà Georges Hoffmann occupait la place de chef de musique, confiée plus tard et successivement à ses deux fils.

Louis Hoffmann se forma de bonne heure à l'état de soldat. Dans une déclaration faite par le capitaine *Hignou*, nous voyons qu'il entra au service cantonal en 1807.

Au moment où la grande armée française s'apprêtait à commencer la campagne de Russie, notre concitoyen quitta le foyer paternel et se rendit à Lille pour s'enrôler comme musicien dans le 3me régiment suisse, commandé par le colonel de May, de Berne, et destiné à faire partie de la grande armée. Nous ne savons pas si le jeune musicien, âgé de 15 ans au moment de son enrôlement, parvint jusqu'à 'Moscou, ou s'il faisait partie des troupes qui restèrent à Wilna, mais nous avons entendu de sa propre bouche des récits prouvant que son régiment n'était certainement pas couché sur des roses. Ce n'est qu'à la pitié de quelques paysans polonais ou russes que le jeune homme dût son salut dans l'immense désastre qu'il partagea avec ses autres compagnons d'infortune.

« Nous étions trois, nous disait-il un jour dans un de ses épanchements de cœur, et nous marchions seuls dans ces immenses plaines couvertes de neige, lorsque tout à coup je m'aperçus que la figure d'un de mes compagnons se couvrait de tâches bleuâtres; c'était la mort qui venait poser son cachet sur une de ses victimes.

» Nous continuâmes notre chemin lentement, car les forces nous manquaient à tous trois; mes yeux restèrent fixés involontairement sur mon camarade, et j'observais avec terreur l'agrandissement de la tache noirâtre. Dans ce moment, je ressentis moimême une vive douleur à la cuisse qui m'empêchait de marcher. Nous nous traînâmes encore quelques pas, et certainement nous n'aurions pas échappé à la mort si nous n'eussions rencontré quelques paysans charitables, qui nous frottèrent avec de la neige, seul moyen de se garantir contre l'engourdissement par congélation. Mon camarade ne put être sauvé; quant à moi, j'ai eu le bonheur de revoir ma chère patrie. »

Louis Hoffmann revint à Lausanne pour s'y refaire un peu au sein de sa famille, mais sans se guérir encore de son ardeur militaire. Réengagé comme